

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

La République Tunisienne a reçu de la Banque africaine de développement et du Fonds africain de développement, en leurs qualité d'administrateurs du Fonds fiduciaire de coopération économique Corée-Afrique « KOAFEC » un don en vue du financement du projet d'appui au renforcement du partenariat public-privé (assistance technique en faveur de l'Instance Générale de Partenariat Public-Privé).

Ce projet vise les principaux objectifs suivants :

- Le Renforcement de capacité et le transfert de compétences en matière de PPP (au profit de personnes publiques ainsi que les membres de l'IGPPP)
- La prospection et l'identification de projets PPP
- La réalisation des études et préparation de deux projets PPP pré-identifiés

Le projet comporte les volets suivants :

- L'organisation et la planification des ateliers et actions de formations nécessaires à la réalisation de l'objectif n° 1 du projet – transfert de compétences
- Mener les actions de prospections nécessaires (notamment via les visites des personnes publiques cibles) afin d'identifier les projets réalisables en PPP et d'établir les fiches de projets y afférentes.
- Réaliser les études juridiques et financières nécessaires en vertu des textes en vigueur pour deux (02) projets PPP pré-identifiés.
- Rédiger les documents de l'appel à la concurrence pour ces deux (02) projets susmentionnés.
- Organiser les actions de communication nécessaires pour le lancement de ces deux (02) projets.

La réalisation des objectifs susmentionnés fera l'objet d'une assistance technique en matières juridique et financière moyennant l'acquisition des services de deux consultants individuels.

Les acquisitions prévues devant être financées au moyen dudit don sont indiqués ci-après :

Les Services de Consultants

Consultants Individuels

- a) Consultant individuel pour une assistance technique en matière FINANCIERE
- b) consultant individuel pour une assistance technique en matière JURIDIQUE

Toutes les acquisitions du projet se feront conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, d'octobre 2015. Plus précisément, l'acquisition des services de consultants se fera conformément aux méthodes et procédures de la BAD en utilisant des Dossiers de Sollicitation (DS) de la Banque. Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt devraient être disponibles en Mars 2022.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Instance Générale des Partenariats Public-Privé
36 rue Zambritta, Cité des Pins, Les berges du Lac2, Tunis
Personne à contacter : Atef Majdoub (Président IGPPP)
Téléphone : 71 268 316 | Fax : 71 268 310 | Email: contact@igppp.tn